

DÉPARTEMENT
DES
BOUCHES-DU-RHONE

MAIRIE
DE
BOUC BEL AIR

Code Postal 13 320

N°23.01.10

Présents	26
Pouvoirs	7

OBJET :
DEMANDE DE
DOTATION
D'ÉQUIPEMENT DES
TERRITOIRES
RURAUX POUR LA
RÉNOVATION DE LA
SALLE ASSOCIATIVE
OLYMPIE DU
GYMNASSE GUY DRUT
- EXERCICE 2023

EXTRAIT DU
DES DELIBÉ
DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 09/02/2023

Reçu en préfecture le 09/02/2023

Publié le

ID : 013-211300167-20230206-23_01_10-DE

S²LOW

L'an deux mille vingt-trois, le 6 février

Le Conseil Municipal, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Richard MALLIÉ, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 33

Date de convocation du Conseil Municipal : mardi 31 janvier

MEMBRES PRÉSENTS : Richard MALLIÉ, Mathieu PIETRI, Corinne LE MEUT, Yann PERTUISEL, Christine SICCARDI, Thomas BERGÈRE, Sophie SURACE, Stéphane PIERRACCINI, Maëva GAUTELIER, Joseph CASSARO, Roger MOSSÉ, Dominique BIECHE, François DENIAU, Evelyne LOUIS, Marie-Christine RODRIGUEZ, Catherine FOULON, Marie-Pierre VITIELLO, Florian PARIS, Camille GAIDO, Hervé CAYLA, René ALBERICCI, Philippe CANOBIO, Geneviève MARTIN, Saïd ACHACHE, Michèle DECHAUD, Julien BOULARD.

POUVOIRS : Pierre MARROC à Richard MALLIÉ, Véronique GARNIER à Corinne LE MEUT, Catherine BIENFAIT à Yann PERTUISEL, Patricia COTTI à Christine SICCARDI, Jean-François CAIRE à Thomas BERGÈRE, Julien ESTERINI à Mathieu PIETRI, Hortense MALLIÉ à Sophie SURACE.

Camille GAIDO a été élue secrétaire.

Les communes de la Région Provence Alpes Côte d'Azur peuvent bénéficier de la part de l'Etat d'une dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR).

Cette dotation d'équipement a pour but de soutenir l'investissement public local des communes notamment dans le cadre du patrimoine bâti et de la rénovation thermique et transition énergétique afin de les aider à financer, entre autres, des travaux sur des bâtiments communaux et sociaux.

A ce titre, la commune envisage la rénovation de la salle associative Olympie du Gymnase Guy Drut dont la toiture et les menuiseries n'offrent plus la performance énergétique attendue.

L'opération de travaux consistera donc, dans un premier temps à la rénovation complète de la toiture avec la dépose du complexe d'étanchéité et son remplacement. L'ensemble des baies vitrées sera remplacé et repensé afin de garantir une meilleure circulation de l'air. Les faux plafonds seront remplacés ainsi que l'éclairage afin d'installer de l'éclairage LED. Ces travaux auront pour but de réduire la consommation énergétique du bâtiment.

Il est donc proposé à l'Assemblée
financière de l'Etat, soit 70 % du
s'élève à 139 739 € HT, au titre
territoires ruraux pour l'année 2023.

Envoyé en préfecture le 09/02/2023
Reçu en préfecture le 09/02/2023
Publié le
ID : 013-211300157-20230206-23_01_10-DE

deliberante de solliciter l'aide
global des op
SLO
des

Le plan de financement prévisionnel s'établit comme suit :

ETAT	70 %	97 817 €
COMMUNE	30 %	41 922 €
TOTAL	100 %	139 739 €

LE CONSEIL MUNICIPAL,
Où l'exposé de Monsieur le Maire,
Après avoir délibéré,
A l'unanimité,

AUTORISE la Commune à demander une aide financière auprès de
l'État, dans le cadre de la dotation d'équipement des territoires ruraux
pour la rénovation de la salle associative Olympique du Gymnase Guy
Drut pour l'exercice 2023.

Fait et délibéré en séance à Bouc Bel Air, les mois et an susdits
Pour copie conforme.

Certifiée exécutoire par le Maire,
Compte-tenu de la réception en
Sous-Préfecture le :
et de la publication le :



Richard MALLIÉ,
Maire.

